

**Conseil économique et social**Distr. générale
23 août 2017Français
Original: anglais**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**
Comité du commerce et de l'investissement**Cinquième session**Bangkok, 31 octobre-2 novembre 2017
Points 4 a) et b) de l'ordre du jour provisoire***Rapport 2017 sur le commerce et l'investissement
en Asie et dans le Pacifique:****Examen des tendances et évolutions récentes****Mettre le commerce et l'investissement au service du
développement durable****Résumé du Rapport 2017 sur le commerce et
l'investissement en Asie et dans le Pacifique****Note du secrétariat***Résumé*

Le présent document repose sur le *Rapport 2017 sur le commerce et l'investissement en Asie et dans le Pacifique* à paraître, document de fond principal établi pour la cinquième session du Comité du commerce et de l'investissement. Ce *Rapport* est composé de deux parties. La première met l'accent sur les tendances et les évolutions nouvelles du commerce de marchandises et des services commerciaux ainsi que des flux d'investissement direct étranger (IDE). Les prévisions concernant les performances commerciales de la région pour 2018, compte tenu des incertitudes économiques soulevées par les mesures de protection commerciale, y sont présentées. La seconde partie du *Rapport* comporte une analyse des modes d'interdépendance du commerce et de l'investissement et de la manière dont ils peuvent être mis au service du développement durable. Le *Rapport* insiste particulièrement sur le fait que les politiques de commerce et d'investissement habituelles ne suffisent plus pour aborder efficacement les trois dimensions du développement durable. L'importance du commerce et de l'IDE en tant que moteurs clés de la croissance économique et du développement au niveau global y est mise en avant. Il y est toutefois constaté que ces derniers risquent d'avoir des effets néfastes sur certains groupes de personnes ou secteurs d'une économie et peser sur l'environnement, si rien n'est fait. Dans ce contexte, les liens entre le commerce et l'investissement y font l'objet d'une étude minutieuse à laquelle s'ajoute un examen des effets de différents scénarios politiques sur les trois dimensions du développement durable. Forte de la nécessité d'une réglementation globale des questions de développement durable ainsi que de politiques sociales et environnementales spécifiques applicables à tous les pays de la région, l'une des recommandations du *Rapport* envisage la mise en œuvre de politiques ciblées en matière de commerce, d'investissement et d'ajustement. Il s'agira, entre autres exemples, de promouvoir le commerce et l'investissement dans des technologies plus vertes et d'aider les pays les moins avancés à développer leurs exportations, comme le prévoient les objectifs de développement durable. Le présent document comprend également des mesures susceptibles d'être prises au niveau régional. Il s'agit notamment de promouvoir l'harmonisation et l'utilisation des normes internationales dans l'établissement de mesures sanitaires et phytosanitaires et de normes de produits; de renforcer les capacités de négociation d'accords commerciaux préférentiels assortis de dispositions relatives au développement durable; et d'appuyer la collecte de données socioéconomiques et environnementales plus précises sur le commerce et l'investissement, telles que les données ventilées par sexe au niveau de l'entreprise sur la propriété, la production, le commerce et les émissions de gaz à effet de serre. Le Comité du commerce et de l'investissement souhaitera peut-être examiner ces mesures et donner des directives quant à l'orientation future à suivre.

* E/ESCAP/CTI(5)/L.1.

I. Introduction

1. Le présent document se fonde sur le *Rapport 2017 sur le commerce et l'investissement en Asie et dans le Pacifique* à paraître. Le *Rapport* comprend deux parties. La première partie porte sur les tendances et les évolutions récentes dans les domaines du commerce, de l'investissement et de l'intégration entre les économies de la région, à commencer par le commerce des marchandises et des services commerciaux, puis par les changements intervenus dans les investissements directs étrangers (IDE). La seconde partie comprend l'aperçu d'un cadre pour mettre le commerce et l'investissement au service du développement durable, thème du *Rapport 2017*, puis un examen des liens entre commerce, investissement et croissance et les résultats de la modélisation de l'impact des différents scénarios de politique commerciale sur la croissance, l'inégalité et les émissions de gaz à effet de serre. Le *Rapport* se termine par quelques recommandations et questions clés à examiner par le Comité.

II. Tendances et évolutions récentes

A. Le commerce des marchandises: rebondir mais dans un contexte d'incertitude croissante quant aux politiques commerciales adoptées

2. Après avoir pâti de performances médiocres ces dernières années, le commerce mondial semble afficher une tendance à la hausse au cours des six premiers mois de 2017. La contraction du commerce des importations et des exportations avait déjà commencé à s'atténuer en 2016, le commerce mondial ayant diminué de 4,3 % par rapport à un taux à deux chiffres en 2015. Selon les indicateurs prospectifs, tels que l'expansion des commandes à l'exportation, le transport par conteneurs et le fret aérien, la demande mondiale continuera de se renforcer au troisième trimestre de 2017.

3. Les tendances commerciales régionales se sont également améliorées par rapport aux performances commerciales les plus faibles enregistrées après la crise. Les exportations et les importations régionales ont baissé de moins de 5 % en 2016, après avoir régressé de près de 10 % et de 15 % respectivement l'année précédente. Toutefois, les résultats à l'exportation en 2016 ont varié au sein de la région: les exportations se sont redressées dans les pays développés, en particulier au Japon, et ont légèrement fléchi dans les pays en développement de l'Asie et du Pacifique. En particulier, pour la première fois en dix ans, les exportations de la Chine ont été moins bonnes que celles du reste de la région, enregistrant une chute de 7,7 %. Sous l'effet principalement du ralentissement considérable des échanges commerciaux avec la Chine, les exportations des pays en développement de la région ont diminué de 5,3 % en 2016. D'autre part, les exportations des pays développés ont progressé de 2,7 %, principalement en raison de l'augmentation des exportations en provenance du Japon.

4. La Chine est l'un des principaux moteurs du commerce et des investissements en Asie et dans le Pacifique. En 2016, un tiers des exportations mondiales de la région provenaient de Chine et 28 % des importations étaient destinées au pays. Une grande partie du commerce chinois avec le monde représente un commerce indirect avec le reste de la région en raison des liens étroits qui existent entre la Chine et les autres pays de l'Asie et du Pacifique en matière de production et de commerce. Par conséquent, la croissance enregistrée des importations et des exportations chinoises, de 20,7 % et 8,1 % respectivement au cours des quatre premiers mois de 2017, par rapport à la même période de l'année précédente, est un signe encourageant pour le reste de la région. La reprise des échanges commerciaux avec la Chine profite

également aux économies exportatrices de produits de base, qui ont été durement touchées par l'effondrement des prix de ces produits au cours de la période 2014-2016.

5. Le commerce intrarégional reste élevé, puisqu'il représente plus de la moitié du commerce mondial de la région Asie-Pacifique. Toutefois, il est très concentré et dépend beaucoup de plusieurs pays dans deux sous-régions: d'une part, l'Asie de l'Est et du Nord-Est et, d'autre part, l'Asie du Sud-Est. Plus de la moitié des exportations intrarégionales continuent d'être destinées à la sous-région de l'Asie de l'Est et du Nord-Est. La Chine joue un rôle prépondérant dans le commerce intrarégional, contribuant pour un tiers aux exportations interrégionales. Hong Kong (Chine) et le Japon se classent aux deuxième et troisième rangs à cet égard, avec des parts respectives de 11 % et 10 %.

6. La Chine est la source de près d'un quart des importations pour tous les autres pays de la région, et la première destination d'exportation pour 21 d'entre eux. La deuxième destination d'exportation intrarégionale par ordre d'importance est l'Australie (et il s'agit de la destination la plus importante pour cinq pays), tandis que Hong Kong (Chine) et le Japon se classent au troisième rang (ils constituent la première destination pour quatre pays). En revanche, 42 pays de la région absorbent moins de 5 % des exportations intrarégionales. Cette structure du commerce intrarégional, avec la plaque tournante que constitue l'Asie de l'Est et du Nord-Est (ou plutôt la Chine), témoigne des chaînes de valeur et des réseaux de production régionaux existants. Le commerce intrarégional offre des possibilités importantes, qui pourraient être exploitées par l'établissement de relations commerciales entre les sous-régions de la région Asie-Pacifique ainsi qu'en leur sein. L'élargissement du réseau commercial intrarégional passe par l'amélioration des infrastructures commerciales et par le développement d'institutions pour appuyer ce type de commerce.

7. Outre la volatilité persistante des prix des produits de base et des taux de change, les principaux défis à relever pour stimuler le commerce dans la région sont liés à l'incertitude accrue quant aux orientations des politiques adoptées par les principaux partenaires commerciaux. Depuis 2016, les craintes suscitées par la montée du protectionnisme commercial se sont amplifiées en raison de l'élection de partis et de candidats populistes dans les grands pays développés. Le populisme en matière de commerce s'est traduit par un appel non seulement à une plus grande protection des producteurs nationaux, mais aussi à la renégociation des engagements de libre-échange passés au niveau international ou bilatéral, d'où une remise en question de la prééminence des règles multilatérales. Cette volonté de rompre avec les règles multilatérales et de détricoter les accords commerciaux peut avoir de graves répercussions sur le commerce et l'économie à l'échelon planétaire.

8. Le renforcement de l'incertitude pesant sur les politiques commerciales peut avoir des répercussions négatives sur les perspectives à long terme en matière d'échanges. Ces derniers se voyant presque immédiatement entravés par la montée du protectionnisme, il se peut que la perspective de politiques hostiles à l'égard des étrangers incite les entreprises à retarder leurs activités d'exportation ou leurs investissements au-delà des frontières. De plus, les effets indirects de l'incertitude évoquée plus haut sont en train de déclencher une volatilité accrue des marchés et l'augmentation des primes de risque sur le marché du crédit, d'où une hausse du coût des transactions commerciales. Ainsi, les mesures protectionnistes prévues et celles qui sont déjà en place pourraient avoir des effets d'entraînement sur l'investissement et la consommation en général.

9. Selon l'analyse présentée dans le rapport de référence, les incertitudes commerciales se sont rapidement accumulées en 2016. En matière de politiques économiques, on s'inquiète surtout du ralentissement de la croissance des échanges dans la région Asie-Pacifique. Il ressort également de cette analyse que la réorientation des politiques économiques dans les pays de la région Asie-Pacifique répond à celle qui a été opérée par les grandes économies situées hors de la région. Il semblerait donc que la crainte d'une guerre commerciale ne soit pas exagérée dans la mesure où les pays imposant des mesures protectionnistes risquent de faire l'objet de représailles. Il se pourrait que l'accumulation récente des incertitudes liées aux politiques commerciales aux États-Unis d'Amérique incite à apporter des modifications, par exemple, aux politiques fiscales, sanitaires et migratoires. D'autre part, l'identification des entraves aux échanges pourrait se révéler plus ardue à mesure que de tels obstacles prennent de plus en plus la forme de mesures non tarifaires et intérieures.

10. Le discours protectionniste n'en est encore qu'à l'aube de ses effets tangibles. Entre la mi-octobre 2015 et la mi-mai 2017, 256 mesures restrictives en matière d'échanges et 296 mesures de libéralisation du commerce ont été introduites au niveau mondial¹. Dans la région Asie-Pacifique, 69 nouvelles mesures restrictives ont été mises en place contre 75 mesures de libéralisation au cours de la même période. Les pays de l'Asie et du Pacifique ont représenté 27 % des mesures restrictives mises en œuvre à l'échelle mondiale et 25 % de celles en faveur de la libéralisation des échanges. L'Inde et l'Indonésie sont les pays qui ont pris le plus grand nombre de nouvelles mesures restrictives, soit respectivement 21 et 16 mesures. En termes de libéralisation, ce sont l'Inde et la Chine qui l'ont emporté dans la région, en ajoutant respectivement à leur dispositif 17 et 12 mesures de libéralisation. Signe encourageant à l'échelle de la planète, le nombre de mesures restrictives mises en place dans le monde en 2017 a bel et bien diminué, alors que leurs effets cumulés pèsent néanmoins considérablement sur les échanges.

11. Les mesures compensatoires commerciales permettent aux gouvernements de s'acquitter avec une certaine souplesse de leurs engagements à l'égard de l'Organisation mondiale du commerce, en fonction de situations particulières, le plus souvent en imposant temporairement des droits de douane plus élevés sur les importations de certaines provenances. Entre la mi-octobre 2015 et la mi-mai 2017, 514 nouvelles mesures compensatoires ont été mises en application dans le monde, dont 271 par les pays de la région Asie-Pacifique, soit 53 %. Le nombre d'adoptions de telles mesures s'est considérablement accru à l'échelle mondiale et régionale par rapport à la période considérée précédente (de la mi-octobre 2014 à la mi-mai 2016). Le nombre d'adoptions a largement dépassé celui des suppressions, à savoir 232 et 113 suppressions à l'échelle mondiale et dans la région, respectivement, d'où une forte augmentation du nombre de mesures compensatoires. Les mesures axées sur les fabrications métalliques, en particulier les produits sidérurgiques, les produits chimiques, les matières plastiques et le caoutchouc, ont pour beaucoup contribué à cette hausse. De loin, la forme la plus fréquente de mesures compensatoires a été constituée par les mesures antidumping. L'Inde est arrivée en tête de la région avec l'introduction de 30 mesures compensatoires au cours de la période considérée, suivie de la Chine avec sept mesures.

¹ Comme indiqué par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans le document WT/TPR/OV/W/11, disponible à l'adresse suivante: www.wto.org/english/news_e/news17_e/trdev_24jul17_f.htm.

12. Les mesures non tarifaires sont les instruments politiques les plus couramment utilisés parmi toutes les mesures restrictives aux échanges. Les hausses tarifaires n'ont représenté que 44 % de ces mesures restrictives au cours de la période considérée. Un examen plus approfondi des mesures non tarifaires montre que dans la région Asie-Pacifique, un certain nombre de mesures et entraves techniques d'ordre sanitaire (370) et phytosanitaire (355) ont été mises en place en 2016. Les secteurs les plus concernés en la matière ont été l'agriculture et l'alimentation. Comme les pays en développement disposent en général d'avantages comparatifs dans ces deux secteurs, ce sont eux qui sont touchés de manière disproportionnée par ces mesures et entraves.

13. Compte tenu des difficultés susmentionnées, le secrétariat prévoit que les perspectives de croissance des exportations de marchandises des pays de la région Asie-Pacifique continueront de progresser à un niveau modéré de 4 % par an en volume, tandis que le volume des importations devrait s'accroître de 5,5 à 5,7 %. Les valeurs nominales des exportations et des importations augmenteront en raison de la hausse probable des prix à l'exportation. Toutefois, compte tenu des incertitudes croissantes, le risque de voir s'interrompre en 2018 l'essor des échanges observé ces derniers temps est bien réel. Autre risque majeur: celui de la multiplication des politiques commerciales restrictives. Les mesures protectionnistes pourraient peser sur la demande et les flux d'investissement mondiaux et réduire le potentiel de croissance économique à moyen comme à long terme. En conséquence, la croissance des échanges diminuerait en 2018 par rapport à l'année précédente en Asie et dans le Pacifique, le volume des exportations progressant de 3,2 % et celui des importations de moins de 2 %.

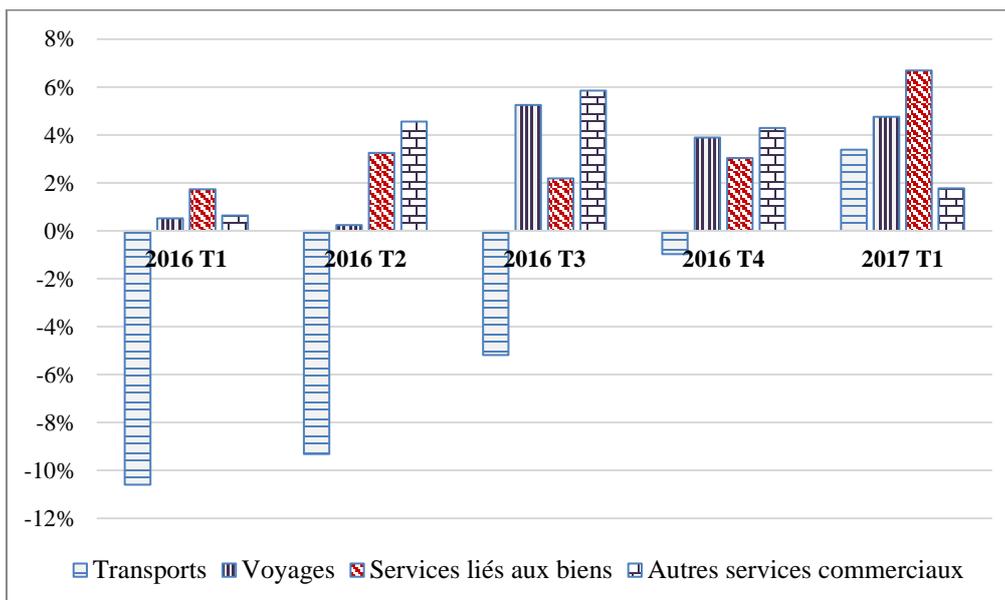
14. Toutefois, les perspectives commerciales des différents pays de la région Asie-Pacifique resteront hétérogènes, ce qui mettra en évidence leurs particularités. Alors que les pays exportateurs de produits de base et les pays en développement liés à la Chine par des chaînes de valeur mondiales devraient faire face à des conditions économiques plus incertaines, la reprise économique et commerciale projetée du Japon pourrait prendre de l'ampleur, ce qui donnerait aux échanges régionaux un élan dont ils ont grand besoin. De plus, les effets négatifs des incertitudes en matière de politiques commerciales pourraient être moins préjudiciables aux pays qui entretiennent des liens politiques étroits avec des économies avancées situées en dehors de la région, tels que le Bangladesh, la Malaisie, les Philippines et le Viet Nam.

B. Les échanges des services commerciaux: une légère amélioration

15. À l'échelon de la région, les échanges des services commerciaux ont modérément augmenté en 2016 par rapport à l'année précédente. Les exportations se sont élevées à 1 328 milliards de dollars, soit une hausse de 0,1 % par rapport à l'année précédente, et les importations ont grimpé de 1,3 % pour atteindre 1 549 milliards de dollars, d'où une aggravation du déficit commercial au niveau régional. Dans le même temps, les exportations mondiales de services sont restées presque stables (+ 0,4 %), alors que les importations de services ont progressé (+ 1,1 %).

16. Les résultats commerciaux du premier trimestre de 2017 ont continué de montrer les signes d'une reprise complète dans la région Asie-Pacifique, les échanges commerciaux ayant progressé de 3,2 % en glissement annuel, dépassant la moyenne mondiale de 2,6 %. Le secteur des transports représentant environ 20 % de l'ensemble des exportations de services de la région, son amélioration sensible vers la fin de l'année 2016 a été l'un des principaux facteurs de la reprise (figure I).

Figure I
Pourcentage de variation en glissement annuel des exportations de services de la région Asie-Pacifique



Source: Organisation mondiale du commerce, « Short-term trade statistics ». Document disponible à l'adresse: www.wto.org/english/res_e/statis_e/short_term_stats_e.htm (consulté le 5 août 2017).

17. La part du commerce mondial en termes de services dans la région Asie-Pacifique a augmenté de 30,3 % en 2016 par rapport à l'année précédente, contre 28,3 % en 2010 et 24,9 % en 2005. Les plus grandes économies d'Asie et du Pacifique sont celles qui contribuent le plus à ces résultats. Par exemple, les exportations de la Chine, de l'Inde, du Japon et de Singapour représentent plus de la moitié des exportations totales de la région, tandis que les importations en provenance de six économies, à savoir la Chine, la Fédération de Russie, l'Inde, le Japon, Singapour et Hong Kong (Chine) ont constitué près des trois quarts des importations de la région.

18. En termes de résultats commerciaux pour l'année 2016, les exportations de services commerciaux se sont détériorées dans plusieurs pays de la région Asie-Pacifique, dont la Turquie (-19,6 %); Hong Kong (Chine) (-5,7 %); la République de Corée (-5,0 %); et la Chine (-4,3 %). En matière d'importations, l'Inde, la Chine et le Japon ont enregistré une forte croissance (8,4 %, 3,8 % et 3,4 % respectivement). Toutefois, d'autres importateurs relativement importants de la région ont enregistré une baisse des importations de services: la Fédération de Russie (16,3 %); la République de Corée (2,0 %); et la Turquie (1,7 %).

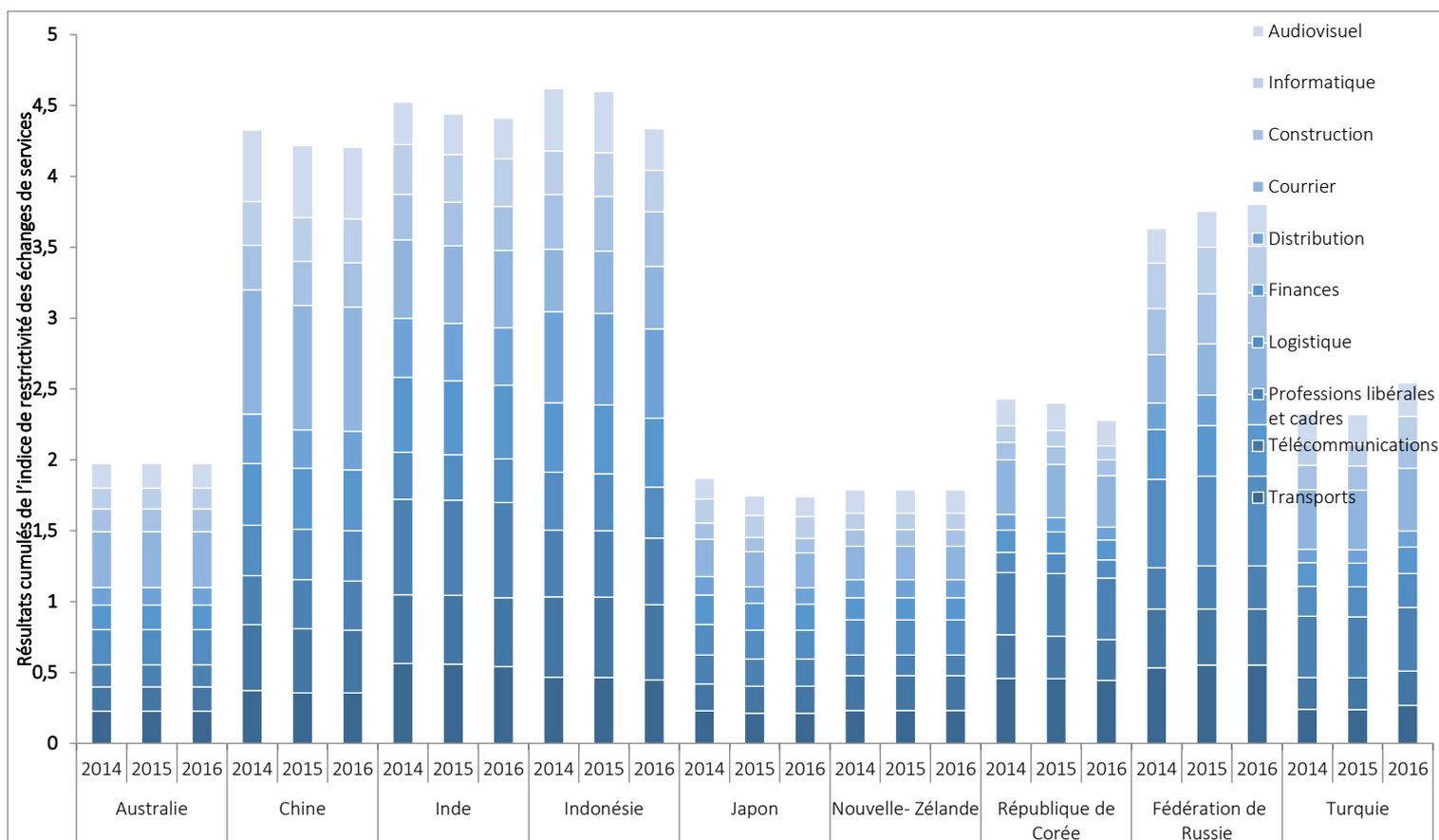
19. En 2016, les quatre grandes catégories d'échanges de services commerciaux dans la région se répartissaient comme suit: « transports » (19,9 % des exportations régionales et 24,5 % des importations régionales); « voyages » (29,9 % et 32,8 %); « services liés aux biens » (3,5 % et 2,7 %); et « autres services commerciaux » (46,7 % et 40,1 %). La catégorie « autres services commerciaux » comprend sept sous-catégories et, en Asie et dans le Pacifique, les trois principales sous-catégories de ces « autres services commerciaux » sont les « services de télécommunications, d'informatique et d'information » (15 %); les « redevances pour utilisation de la propriété intellectuelle » (13 %); et les « services commerciaux divers » (49 %).

20. Entre 2005 et 2016, les exportations de services commerciaux de la région ont été multipliées par 2,3, la catégorie des « autres services commerciaux » ayant connu la croissance la plus rapide (181,7 %). Elle était suivie par les « voyages » (141,0 %), les « services liés aux biens » (105,4 %) et les « transports » (54,8 %). En Asie et dans le Pacifique, ces quatre catégories ont toutes enregistré de meilleurs résultats qu'en moyenne à l'échelle mondiale au cours de la même période, ce qui signifie que le secteur des services est en train de devenir une source de devises de plus en plus importante. Malheureusement, l'absence de données intrarégionales détaillées empêche l'analyse de la structure du commerce intrarégional, alors que certaines données empiriques laissent entendre que les destinations d'exportation se situent encore principalement sur les marchés développés, dans les pays membres de l'Union européenne et dans les pays d'Amérique du Nord.

21. Selon les données relatives au tourisme international, la région Asie-Pacifique a bénéficié de 29,8 % des arrivées mondiales de touristes en 2016; elle a enregistré 368 millions d'arrivées, soit une hausse de 3,3 % par rapport à 2015 et de 38,9 % par rapport à 2010. La Chine a été la destination touristique la plus prisée (16,1 % des arrivées dans la région Asie-Pacifique), suivie par la Thaïlande (8,9 %), la Turquie (7,7 %), la Malaisie (7,3 %) et Hong Kong (Chine) (7,2 %).

22. Les incertitudes économiques et l'imposition de mesures protectionnistes examinées au chapitre 1 du *Rapport* pèsent sur le commerce des biens et des services. Certes, il est difficile de comparer l'évolution de l'utilisation des politiques restrictives en matière d'échanges de biens et de services, étant donné la diversité des instruments utilisés dans le cadre des transactions concernées. Toutefois, il est possible d'avoir recours à l'indice de restrictivité des échanges de services mis au point par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour évaluer le degré d'ouverture pour ce secteur dans certains pays, dont neuf de la région Asie-Pacifique, à savoir l'Australie, la Chine, la Fédération de Russie, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la République de Corée et la Turquie. En 2016, les secteurs les plus restrictifs de ces pays étaient le courrier, les transports et les services professionnels, alors que l'informatique, la construction et les services de distribution étaient les plus ouverts. D'autre part, ces neuf pays peuvent être répartis en trois groupes: l'Australie, le Japon et la Nouvelle-Zélande sont les pays les moins restrictifs en matière d'échanges de services; la République de Corée et la Turquie sont plus restrictifs; et la Chine, la Fédération de Russie, l'Inde et l'Indonésie sont les plus restrictifs. En termes de tendances, l'Indonésie, le Japon et la République de Corée deviennent moins restrictifs, alors que la Turquie et la Fédération de Russie évoluent dans le sens inverse (figure II).

Figure II
Résultats cumulés de l'indice de restrictivité des échanges de services dans certains pays d'Asie et du Pacifique



Source: Calcul établi par la CESAP d'après l'ensemble de données relatives à l'indice de restrictivité des échanges de services de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Données disponibles à l'adresse suivante: www.oecd.org/tad/services-trade/services-trade-restrictiveness-index.htm (document consulté le 15 juillet 2017).

C. La région Asie-Pacifique conserve son rôle de chef de file de l'investissement direct étranger dans le monde

23. La région Asie-Pacifique reste la principale destination mondiale des IDE entrants, même si le montant total de ces investissements a atteint 541 milliards de dollars en 2016, soit une diminution de 3 % par rapport à l'année précédente. Malgré cette baisse attribuable au ralentissement de la croissance économique et à la faiblesse des prix des produits de base, la région continue de représenter 31 % des entrées mondiales d'IDE. L'Asie et le Pacifique sont toujours également la principale source d'IDE au monde qui, à la faveur d'une augmentation de 10 % en 2016 par rapport à 2015, ont atteint 495 milliards de dollars, soit 34 % des flux mondiaux.

24. Toujours en 2016, les entrées d'IDE entièrement nouveaux dans la région Asie-Pacifique ont augmenté de 11,7 % par rapport à l'année précédente pour s'élever à 395 milliards de dollars, soit 43 % des entrées mondiales d'IDE entièrement nouveaux. Les entrées d'IDE entièrement nouveaux en provenance de la région ont également augmenté de manière considérable, c'est-à-dire de 20,3 % en 2016, pour atteindre 315 milliards de dollars.

25. La poursuite des efforts d'intégration économique et la délocalisation des investissements devraient donner un nouvel élan aux IDE intrarégionaux. Ces entrées en provenance des pays de l'Asie et du Pacifique ont régulièrement augmenté au cours des 10 dernières années. Toutefois, les entrées intrarégionales d'IDE entièrement nouveaux ont stagné en 2016, n'augmentant que de 0,3 %. Les pays qui composent l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ont continué d'attirer un volume important d'entrées intrarégionales d'IDE, les entrées d'IDE au sein de l'ASEAN représentant plus de 18 % du total des entrées d'IDE dans la région.

26. L'une des tendances sectorielles les plus notables liées aux entrées d'IDE dans la région Asie-Pacifique est l'augmentation des IDE dans le secteur des services. Les entrées d'IDE entièrement nouveaux dans cette région au niveau du secteur des services ont augmenté de 31 % en 2016 par rapport à l'année précédente pour atteindre 155 milliards de dollars. D'autre part, les IDE dans le secteur manufacturier ont stagné. Malgré cela, ce secteur reste le principal bénéficiaire des entrées d'IDE. En particulier, les économies les moins avancées et de taille réduite de l'Asie du Sud-Est ont bénéficié d'IDE dans le secteur manufacturier, ce qui peut être attribué à la reconfiguration industrielle intéressant les chaînes de valeur de cette sous-région.

27. En 2016, les politiques nationales d'investissement dans la région Asie-Pacifique ont continué de promouvoir la libéralisation du secteur et d'encourager l'investissement. Dix-neuf pays de la région ont adopté 52 politiques d'investissement ayant une incidence sur les IDE, soit 42 % du chiffre total de ce type de politiques ayant une incidence sur les IDE. Quarante-trois de ces politiques étaient liées à la libéralisation, à la promotion et à la facilitation de l'investissement, tandis que neuf d'entre elles introduisaient de nouvelles restrictions ou réglementations en matière d'investissement. Les changements de politique nationale ont concerné l'assouplissement des exigences en matière de propriété étrangère, la privatisation et la promotion et la facilitation de l'IDE. De plus, les pays de la région Asie-Pacifique ont continué d'accroître leur participation aux accords mondiaux sur l'investissement international avec la signature de 20 accords et de cinq accords entrés en vigueur en 2016.

28. Les accords d'intégration régionale qui comportent des engagements profonds et étendus en matière d'IDE devraient contribuer à renforcer les conditions propices aux affaires et à l'investissement parmi les membres de ces accords. L'Accord global sur les investissements de l'ASEAN, le traité sur l'Union économique eurasiennne et le Partenariat économique global régional en sont quelques exemples.

II. Mettre le commerce et l'investissement au service du développement durable

A. Du commerce et de l'investissement au développement durable: un cadre de référence

29. Il a été reconnu que les échanges et les investissements internationaux constituent des moyens clefs de la mise en œuvre du développement durable dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Toutefois, les motifs de préoccupation croissants de l'opinion publique des grandes économies développées à l'égard de la mondialisation – à preuve récemment la question du Brexit en Europe et le retrait des États-Unis d'Amérique de l'Accord de partenariat économique transpacifique – ont mis l'accent sur le fait que les responsables politiques devaient admettre que tout le monde ne profite

pas de la libéralisation du commerce et de l'investissement, alors même que les possibilités économiques se multiplient dans l'ensemble². L'augmentation de l'activité économique liée aux échanges et aux investissements internationaux, toutes choses étant égales par ailleurs, tend à exercer une pression accrue sur l'environnement et le stock limité de ressources naturelles, et il est donc essentiel que les responsables politiques canalisent le commerce et l'investissement vers des activités et des secteurs qui peuvent contribuer à atténuer l'impact sur l'environnement tout en tirant parti des avantages économiques et sociaux qui en découlent.

30. Le cadre des objectifs de développement durable définit un certain nombre de cibles liées au commerce et à l'investissement (tableau 1). Toutefois, bon nombre de ces cibles ne fournissent qu'une orientation limitée sur la manière dont les pays en développement devraient adapter leurs politiques de commerce et d'investissement au développement durable, compte tenu des liens complexes qui existent entre le commerce international et l'IDE, d'une part, et, d'autre part, entre le commerce international et l'IDE et les politiques sociales et environnementales nationales.

Tableau 1

Liste sélective de cibles liées au commerce et à l'investissement et de moyens de mise en œuvre propres aux objectifs dont elles relèvent, tels qu'ils sont spécifiés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030

	<i>Objectif</i>
Objectif 2	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
2.a	Accroître, notamment grâce au renforcement de la coopération internationale, l'investissement dans l'infrastructure rurale, les services de recherche et de vulgarisation agricoles et la mise au point de technologies et de banques de plantes et de gènes d'animaux d'élevage, afin de renforcer les capacités productives agricoles des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés
2.b	Corriger et prévenir les restrictions et distorsions entravant le fonctionnement des marchés agricoles mondiaux, y compris par l'élimination parallèle de toutes les formes de subventions aux exportations agricoles et de toutes les mesures à l'exportation ayant un effet équivalent, conformément au mandat du Cycle de négociations de Doha pour le développement

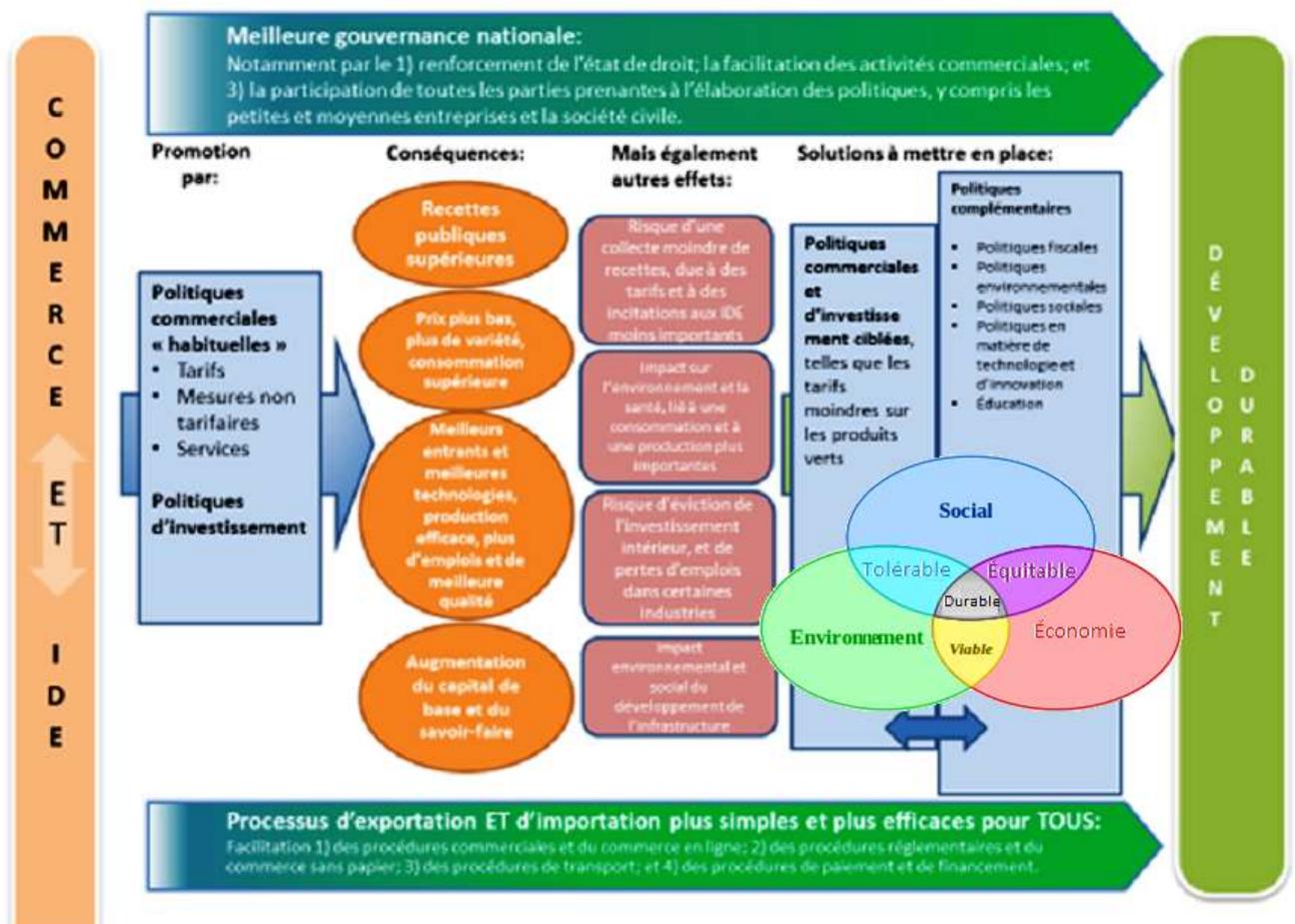
² Voir, entre autres, le rapport récent du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale du commerce, intitulé « Making trade an engine of growth for all: the case for trade and for policies to facilitate adjustment », Working paper n° 114123, Washington, D.C., Banque mondiale, 2017. Document disponible à l'adresse suivante: <http://hdl.handle.net/10986/26389>.

<i>Objectif</i>	
Objectif 3	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
3.b	(...) donner accès, à un coût abordable, aux médicaments et vaccins essentiels, conformément à la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et la santé publique, qui réaffirme le droit qu'ont les pays en développement de tirer pleinement parti des dispositions de cet accord qui ménagent une flexibilité lorsqu'il s'agit de protéger la santé publique et, en particulier, d'assurer l'accès universel aux médicaments
Objectif 7	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
7.a	(...) encourager l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies propres dans le domaine de l'énergie
Objectif 8	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
8.a	Accroître l'appui apporté dans le cadre de l'initiative Aide pour le commerce aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, y compris par l'intermédiaire du Cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés
Objectif 10	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
10.a	Mettre en œuvre le principe d'un traitement spécial et différencié pour les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, conformément aux accords de l'Organisation mondiale du commerce
10.b	Stimuler l'aide publique au développement et les flux financiers, y compris les investissements étrangers directs, en faveur des États qui en ont le plus besoin, en particulier les pays les moins avancés, les pays d'Afrique, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral, conformément à leurs plans et programmes nationaux
Objectif 14	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
14.6	D'ici à 2020, interdire les subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, supprimer celles qui favorisent la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et s'abstenir d'en accorder de nouvelles, sachant que l'octroi d'un traitement spécial et différencié efficace et approprié aux pays en développement et aux pays les moins avancés doit faire partie intégrante des négociations sur les subventions à la pêche menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce
Objectif 15	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, [...] mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
15.c	Apporter, à l'échelon mondial, un soutien accru à l'action menée pour lutter contre le braconnage et le trafic d'espèces protégées, notamment en donnant aux populations locales d'autres moyens d'assurer durablement leur subsistance

<i>Objectif</i>	
Objectif 17	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser
17.3	Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement
17.5	Adopter et mettre en œuvre des dispositifs visant à encourager l'investissement en faveur des pays les moins avancés
17.10	Promouvoir un système commercial multilatéral universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce, notamment grâce à la tenue de négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement
17.11	Accroître nettement les exportations des pays en développement, en particulier en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020
17.12	Permettre l'accès rapide de tous les pays les moins avancés aux marchés en franchise de droits et sans contingent, conformément aux décisions de l'Organisation mondiale du commerce, notamment en veillant à ce que les règles préférentielles applicables aux importations provenant des pays les moins avancés soient transparentes et simples et facilitent l'accès aux marchés

31. Afin de comprendre pleinement mais de manière synthétique et équilibrée l'impact des échanges et des IDE ainsi que la façon dont ces deux derniers peuvent être mis au service de la réalisation d'un développement durable, un cadre simple est présenté ci-dessous (figure III). Il met en évidence que les politiques commerciales et d'investissement « habituelles », axées sur le libre jeu du marché et en général conçues en fonction de leurs effets économiques globaux, peuvent contribuer efficacement au développement économique dans son ensemble d'un pays. Le commerce peut fournir une plus grande variété de biens aux consommateurs à des prix plus bas. En permettant l'accès à une meilleure technologie et à de meilleurs intrants, le commerce et l'IDE peuvent accroître l'efficacité de la production et créer des emplois plus nombreux et mieux rémunérés. L'IDE peut également aider à renforcer la base de capital et le savoir-faire qui font souvent défaut au niveau national pour les grands projets d'infrastructure ou de développement industriel. Au total, l'augmentation de l'activité économique et de la croissance accroîtrait le volume des impôts et des taxes perçus par l'État, lesquels, en principe, peuvent être utilisés pour répondre aux préoccupations sociales et environnementales.

Figure III
Mettre le commerce et l'investissement au service du développement durable: un cadre simple



32. Toutefois, comme le montre explicitement le cadre, si, globalement, le commerce et l'IDE sont susceptibles d'offrir les avantages mentionnés plus haut, la libéralisation du commerce et de l'investissement présente aussi certains inconvénients potentiels. Par exemple, la réduction des droits de douane ou l'élargissement d'un trop grand nombre d'incitations à l'IDE sous la forme d'allègements fiscaux peuvent nuire aux recettes publiques si elles ne sont pas gérées avec soin. Une activité économique plus soutenue peut avoir des incidences néfastes sur l'environnement et être associée à des effets nocifs sur la santé, par exemple par l'augmentation des quantités de déchets produits et des émissions de gaz à effet de serre. De plus, les investisseurs étrangers peuvent évincer l'investissement intérieur, ce qui affecte le développement du secteur des petites et moyennes entreprises, et les importations moins chères peuvent entraîner des pertes d'emplois dans certaines industries ou la disparition de certaines activités, voire de certains secteurs. L'accélération du développement ou de l'industrialisation des infrastructures par le biais de l'IDE peut aussi être préjudiciable aux moyens de subsistance de certaines communautés ou à leur patrimoine culturel et se traduire également par une dégradation importante de l'environnement.

33. Le cadre proposé dans le présent rapport retient quatre éléments clefs permettant de faire en sorte que le commerce et l'investissement puissent être plus efficacement mis au service du développement durable. Le premier est que les politiques générales d'ouverture devraient être assorties de politiques commerciales et d'investissement ciblées visant à réaliser des objectifs de développement durable particuliers. Certaines sont déjà spécifiées dans les cibles et indicateurs des objectifs de développement durable, alors que d'autres ne le sont pas. Par exemple, les pays développés sont censés accorder un traitement préférentiel et des exemptions tarifaires aux pays les moins avancés (cibles 10.a et 17.11) et mettre en place des politiques qui favorisent l'IDE dans ces pays (cible 17.5). Toutefois, la réalisation d'une éducation de qualité pour tous (objectif 4) peut également impliquer la libéralisation de certains services éducatifs, et la réduction des droits de douane sur les importations d'eau et de matériel d'assainissement est essentielle à la gestion durable de l'eau (objectif 6). Dans le même ordre d'idées, l'intégration d'un critère de développement durable ciblé dans la sélection des projets d'IDE, comme le potentiel de création d'emplois féminins (par rapport à l'objectif 5), pourrait se révéler très efficace pour mettre le commerce et l'investissement au service du développement durable.

34. Le deuxième élément, et peut-être le plus important dans ce cadre, est constitué par les politiques complémentaires sous forme de politiques nationales. Ces politiques ne s'appliquent pas en particulier au commerce ou à l'IDE, mais plus généralement à tous les produits, services, entreprises et personnes dans le pays, quelle que soit leur origine. Les politiques nationales visant à réduire les coûts d'ajustement du commerce pour ceux qui en pâtissent à court terme sont particulièrement importantes, comme les politiques qui permettent aux travailleurs de se déplacer plus facilement d'un secteur d'activité ou d'une région à l'autre et d'acquérir de nouvelles compétences (il s'agit en pareil cas d'une combinaison des politiques du marché du travail, de l'éducation et des transports publics). Les réglementations environnementales nationales sont également essentielles, car elles peuvent contribuer à faire en sorte que les investisseurs étrangers ne voient pas un pays comme un havre de pollution d'où ils pourraient fabriquer des produits sans aucun égard pour l'environnement.

35. Le troisième élément, à savoir la bonne gouvernance nationale, revêt également une importance capitale pour mettre le commerce et l'investissement au service du développement durable. Il est nécessaire d'y avoir recours pour garantir que les différentes politiques mentionnées plus haut soient effectivement mises en œuvre sur le terrain et de manière efficace. L'amélioration de la gouvernance nationale suppose que des institutions publiques suffisamment solides soient en place pour renforcer l'état de droit, faciliter la conduite des affaires et associer à l'élaboration des politiques toutes les parties prenantes concernées, y compris les petites et moyennes entreprises ainsi que la société civile. Cette condition est indispensable si l'on veut assurer une collecte efficace des recettes et leur utilisation ultérieure au service du développement durable³.

36. Le quatrième élément, constitué par des procédures commerciales simples et efficaces, est essentiel pour garantir le caractère inclusif du commerce et le moindre impact possible du processus de transaction lui-même sur l'environnement. Une approche large de la facilitation des échanges,

³ Voir *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2017: Governance and Fiscal Management* (publication des Nations Unies, numéro de vente: E.17.II.F.8). Document disponible à l'adresse suivante: www.unescap.org/publications/economic-and-social-survey-asia-and-pacific-2017.

couvrant: a) les procédures commerciales, y compris le commerce électronique; b) les procédures réglementaires, y compris le commerce sans papier; c) les procédures de transport; et d) les procédures de paiement, produira les meilleurs résultats. Ce qui importe, c'est que les procédures d'importation et d'exportation soient toutes deux facilitées pour permettre la participation aux réseaux de production régionaux et mondiaux.

B. Les liens entre investissement direct étranger, commerce et croissance

37. Au cours des 25 dernières années, le monde a été témoin d'une vague d'efforts de mondialisation sans précédent qui ont souvent pris la forme d'accords commerciaux régionaux et d'accords d'intégration plus poussée, y compris sous la forme de nombreux traités bilatéraux d'investissement. La région Asie-Pacifique a joué un rôle central dans ces efforts d'intégration en matière de commerce et d'IDE. Bien que l'impact de la libéralisation du commerce ait fait l'objet d'études approfondies dans le monde universitaire, les effets de l'IDE (en raison du manque de données et de la nécessité de disposer de fondements théoriques reflétant la nature changeante de l'IDE) sont moins bien compris.

38. En effet, malgré les efforts considérables déployés pour libéraliser le commerce et promouvoir l'IDE dans la région Asie-Pacifique et malgré les grands espoirs suscités par les résultats économiques positifs découlant des efforts d'intégration dans cette région et dans le monde entier⁴, il existe peu de preuves quantitatives de l'impact économique de l'IDE dans la région Asie-Pacifique et, en particulier, de la relation entre l'IDE, le commerce international, l'investissement intérieur dans le capital physique et le produit intérieur brut (PIB) réel.

39. Pour évaluer cette relation, on a utilisé le modèle d'équilibre général calculable structurel (MEGC) d'Anderson, Larch et Yotov (2017, ci-après « ALY »). Ce modèle quantifie et décompose les relations entre le commerce, l'investissement intérieur (par accumulation de capital physique) et l'IDE (sous forme de capital technologique non rival) dans un cadre global et unifié.

40. Le principal canal par lequel la libéralisation du commerce affecte la croissance dans le modèle ALY est l'accumulation de capital, ce qui coïncide avec les résultats d'une série d'études empiriques. Ces études démontrent que l'accumulation de capital et d'autres facteurs de production sont responsables de la forte augmentation des échanges commerciaux répondant à des réductions modérées des coûts commerciaux, telles que de petites réductions tarifaires. Les liens entre l'investissement intérieur et le commerce dans le modèle ALY opèrent dans les deux sens, ce qui correspond également aux résultats des études empiriques: le commerce affecte la croissance en modifiant

⁴ Par exemple, le rôle de l'investissement étranger et les attentes en matière d'impact positif de l'IDE ont occupé une place importante dans les négociations de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, dont l'un des principaux objectifs était de supprimer ou d'alléger les obstacles à l'investissement étranger entre les membres. Plus précisément, l'Accord garantit que les investisseurs de l'Union européenne qui investissent au Canada et que les investisseurs canadiens qui investissent dans l'Union européenne doivent être traités de façon égale et équitable (voir <http://ec.europa.eu/trade/policy/in-focus/ceta/>). Comme le souligne le modèle d'équilibre général calculable structurel (MEGC) d'Anderson, Larch et Yotov, les analystes de l'Union européenne ont partagé des attentes similaires concernant l'impact de l'IDE pendant les négociations de l'Accord de partenariat transatlantique de commerce et d'investissement, qui « libéraliserait le commerce et l'investissement entre l'Union européenne et les États-Unis et engendrerait davantage d'emplois et de croissance et aiderait au redressement à long terme de l'Europe à l'issue de la crise économique ». Voir Commission européenne, « EU-US trade talks: EU and US announce 4th round of TTIP negotiations in March: stocktaking meeting in Washington, D.C. to precede next set of talks », 28 janvier 2014. Document disponible à l'adresse suivante: <http://trade.ec.europa.eu/doclib/press/index.cfm?id=1020>.

les prix à la consommation et à la production, ce qui, du même coup, stimule ou entrave l'accumulation physique de capital. Parallèlement, l'investissement intérieur pèse directement sur les échanges commerciaux, du fait des variations de taille des pays, et indirectement, étant donné l'altération de l'incidence des coûts commerciaux sur les consommateurs et les producteurs.

41. Par voie de conséquence, l'IDE peut prendre la forme d'un capital technologique, qui n'est pas rival, c'est-à-dire qu'un pays peut utiliser son capital technologique non seulement à l'intérieur de ses frontières, mais aussi dans tous les autres pays du monde. Le capital technologique ou de connaissances peut être notamment envisagé sous la forme de brevets, plans, compétences ou pratiques de gestion. Modéliser l'IDE en tant que capital technologique correspond avec le fait qu'« aujourd'hui, l'IDE est [...] une question de technologie et de savoir-faire, [...] Les modèles internationaux de production conduisent à de nouvelles formes d'investissement transfrontalier, dans le cadre desquelles les investisseurs étrangers partagent leurs actifs incorporels tels que le savoir-faire ou les marques conjointement avec le capital local ou les actifs corporels des investisseurs nationaux⁵ ». Cette modélisation est particulièrement appropriée pour la région Asie-Pacifique car, si le fossé technologique entre de nombreux pays développés investisseurs et de nombreuses économies d'accueil de la région reste important, le niveau de compétences, d'infrastructure et d'éducation dans la région est suffisamment élevé pour compléter le capital de connaissances à venir. Modéliser ainsi l'IDE s'inscrit également dans le droit fil des motifs antérieurs invoqués en matière d'IDE, à savoir la recherche de marchés, de ressources et d'efficacité⁶, et fait écho à l'argument avancé dans un ensemble de recherches selon lesquelles l'IDE vertical est plus répandu parmi les pays disposant de dotations factorielles relatives⁷.

42. Les résultats de l'analyse empirique montrent que les contributions de l'IDE au commerce, à l'investissement et à la croissance dans la région Asie-Pacifique sont importantes⁸. Plus précisément, l'IDE a augmenté les exportations de la région de 7 % et l'accumulation de capital physique de 3,1 %. Et, surtout, l'IDE a contribué à améliorer le bien-être global de la région, puisqu'il représente en moyenne 7,1 % du PIB par habitant.

43. L'impact des IDE sur les pays de la région Asie-Pacifique a été très hétérogène. Les pays qui ont le plus bénéficié de l'IDE sont Hong Kong (Chine) (avec une augmentation de 151 % des exportations, de 90 % du capital physique et de 132 % du PIB réel par habitant) et Singapour (avec une augmentation de 80 % des exportations, de 64 % du capital physique et de 93 % du PIB réel par habitant), tandis que ceux qui en ont le moins bénéficié sont le Bangladesh (avec une baisse de 5 % des exportations et de 0,1 % du capital physique, et une augmentation de 0,2 % du PIB réel par habitant) et l'Ouzbékistan (avec une augmentation de 0,5 % des exportations, de 0,1 % du capital physique et de 0,3 % du PIB réel par habitant en raison de l'IDE). Les

⁵ Christine Qiang, Roberto Eschandi et Jana Krajcovicova, Banque mondiale, « Foreign direct investment and development: insights from literature and ideas for research », 24 novembre 2015. Document disponible à l'adresse suivante: www.blogs.worldbank.org/psd/foreign-direct-investment-and-development-insights-literature-and-ideas-research.

⁶ John H. Dunning, *International Production and the Multinational Enterprise*, Londres, Allen and Unwin, 1981.

⁷ James R. Markusen *et al.*, « A unified treatment of horizontal direct investment, vertical direct investment, and the pattern of trade in goods and services », NBER Working Paper, n° 5696, Cambridge, Massachusetts, National Bureau of Economic Research, 1996. Document disponible à l'adresse suivante: www.nber.org/papers/w5696.

⁸ D'après un ensemble de données établies pour l'année 2011 et relatives à 20 pays clés de la région Asie-Pacifique.

pays qui ont le plus bénéficié de l'IDE sont ceux qui ont signé le plus grand nombre de traités bilatéraux d'investissement et qui présentent la plus grande part d'IDE, tandis que les pays qui en ont le moins bénéficié sont ceux qui ont le plus souvent été exclus du processus de mondialisation au cours des 25 dernières années.

44. Outre le fait de mettre en évidence que l'impact des IDE sur le PIB réel par habitant dans la région Asie-Pacifique a été positif pour tous les pays de l'échantillon, les résultats confirment que les IDE et les exportations sont complémentaires plutôt qu'interchangeables dans la plupart des économies observées. Cette dernière constatation correspond à la participation croissante des pays de la région Asie-Pacifique aux réseaux de production régionaux et mondiaux, où l'IDE dans divers pays fournit les capitaux et le savoir-faire en matière de gestion nécessaires au développement du réseau à travers lequel le commerce des matières premières, ainsi que des pièces et composants à plus forte valeur ajoutée, peut se développer efficacement pour la transformation et l'assemblage en produits finis.

45. Les résultats permettent d'appuyer une approche plus coordonnée et plus intégrée des politiques commerciales et en matière d'IDE pour mettre leurs effets conjoints au service du développement durable.

C. Modéliser les impacts des changements de politique commerciale sur le développement durable

46. Pour mieux comprendre comment différents types de changements de politique commerciale peuvent affecter le développement durable, le modèle du Projet d'analyse du commerce mondial et ses extensions pour mesurer empiriquement l'incidence de divers scénarios politiques sur les indicateurs économiques, sociaux et environnementaux des pays de l'Asie et du Pacifique sont appliqués. L'impact économique est calculé d'après la croissance du PIB, l'impact social d'après l'évolution des inégalités et l'impact environnemental d'après les émissions de gaz à effet de serre.

47. Si l'on s'en tient au scénario de référence (c'est-à-dire si rien ne change), lequel table sur une croissance modérée du PIB, de la population et de la main-d'œuvre selon les prévisions de l'Organisation des Nations Unies et de l'International Institute for Applied Systems Analysis, et compte tenu des seuls changements de politique déjà en place en 2015, les résultats montrent qu'en raison des progrès accomplis par les pays dans le monde, l'activité économique augmente. L'inégalité entre les pays recule avec le temps, car les pays pauvres présentent dans l'ensemble de meilleures perspectives de croissance. Toutefois, l'inégalité de revenu s'accroît en général dans toutes les catégories de main-d'œuvre, essentiellement en raison de la croissance plus rapide des secteurs à forte intensité de compétences et de capital; en d'autres termes, le progrès technologique axé sur les compétences aggrave l'inégalité des revenus dans divers pays. Les résultats sont mitigés en termes de sécurité alimentaire: si la plupart des pays peuvent enregistrer une baisse de la sous-alimentation, due à l'expansion de l'offre et de la production alimentaires, certains pays peuvent être confrontés à une réduction de la sécurité alimentaire, due au remplacement de l'agriculture et des industries alimentaires par d'autres secteurs d'activité. En ce qui concerne le pilier environnemental du développement durable, l'augmentation des activités économiques dans le cadre de ce scénario de statu quo entraîne une augmentation des émissions de gaz à effet de serre, qui connaissent une hausse annuelle de 4 % dans différents pays.

48. Compte tenu des incertitudes qui pèsent actuellement sur les politiques économiques mondiales et du discours commercial fortement protectionniste dans quelques pays clefs (voir le document E/ESCAP/CTI(5)/2 pour de plus amples détails), le nouveau scénario protectionniste fait l'objet d'un examen d'où il ressort que tous les pays du monde augmentent leurs droits de douane appliqués au niveau de leurs droits de douane consolidés (sans enfreindre les engagements pris à l'égard de l'Organisation mondiale du commerce). En raison de cette guerre tarifaire, les économies se contractent dans le monde entier (avec des réductions du PIB allant de 0,5 % à 2 % par an) et l'activité économique ralentit. L'inégalité entre les pays s'accroît, les pays les plus pauvres étant davantage exposés aux chocs commerciaux et réagissant donc plus vivement à leurs hausses tarifaires. L'inégalité des revenus augmente également de manière générale entre les différents types de ménages, surtout parce que les secteurs qui requièrent des compétences et un capital importants sont relativement moins affectés par la hausse générale des droits de douane. La plupart des pays connaissent une baisse de l'offre et de la production vivrières, et les pays pauvres devront faire face à des niveaux croissants de sous-alimentation. Sur le plan environnemental, le ralentissement de l'activité économique se traduit par un moindre volume d'émissions, qui diminuent légèrement à un rythme annuel de 0,1 à 0,5 %. Cependant, elles ne baissent pas autant que le PIB car le ralentissement économique et les hausses tarifaires ont également pesé sur la croissance du secteur des énergies renouvelables.

49. Si l'on envisage un scénario plus optimiste de réduction des coûts commerciaux, c'est l'impact des pays d'Asie et du Pacifique qui réduisent leurs droits de douane et mettent en œuvre des mesures de facilitation du commerce qui est pris en compte. Auquel cas, les pays du monde entier tendent à enregistrer des progrès (avec une croissance du PIB variant de 1 à 3 % par an) et l'activité économique augmente. L'inégalité entre les pays s'accroît, car les pays pauvres sont confrontés à des réductions tarifaires plus importantes, ce qui entraîne une augmentation des importations et peut réduire la production intérieure dans certains cas. Toutefois, ces effets se voient en partie compensés dans certains secteurs par des réductions de coûts plus grandes de la production et de la consommation dans les pays pauvres. L'inégalité des revenus se creuse aussi dans l'ensemble entre les différents types de ménages. L'incidence de la baisse des coûts du commerce sur la sécurité alimentaire est positive dans tous les pays, et tous les pays connaissent une augmentation de l'offre et de la production alimentaires, et, partant, une baisse de la sous-alimentation. En termes d'émissions de gaz à effet de serre, les scénarios de réduction des coûts commerciaux conduisent le plus souvent à une légère hausse annuelle de 0,5 à 2 %, c'est-à-dire inférieure à l'augmentation observée dans le scénario du statu quo. La raison qui explique la moindre augmentation des émissions est liée au fait que les secteurs renouvelables se développent en raison de la réduction des droits de douane et d'autres coûts commerciaux.

50. Dans le cadre du scénario de libéralisation des investissements, le résultat est analogue à celui des scénarios de réduction des coûts commerciaux: croissance économique importante et renforcement de la sécurité alimentaire, mais aussi des inégalités et des émissions.

51. Reconnaisant le fait que la libéralisation du commerce ou de l'investissement aura également des effets négatifs sur certains groupes, du moins à court terme, il peut être procédé à un examen sur l'impact d'une politique complémentaire qui vient s'ajouter aux scénarios de libéralisation du commerce et de l'investissement, ce qui permet les transferts de revenus et l'aide internationale entre pays. Auquel cas, les inégalités ne varient pratiquement pas, car les pertes de revenus ou de PIB se voient compensées par le transfert des revenus des ménages des secteurs et des catégories de

main-d'œuvre qui bénéficient de la libéralisation vers ceux qui en subissent les effets négatifs. Le transfert de revenus se traduit en fait par une expansion économique plus forte que celle qui résulterait des scénarios classiques de libéralisation du commerce et de l'investissement (avec une hausse annuelle du PIB allant de 1,5 % à environ 4 %), ce qui contribue à une légère augmentation des émissions, à hauteur de 1 à 3 % par an. L'impact positif sur la sécurité alimentaire, lui, reste le même.

52. L'Accord de Paris et l'ensemble des engagements pris par les pays qui l'ont signé sont un exemple de politique complémentaire qui peut, en principe, contribuer à ce que le commerce et l'investissement soient mis au service du développement durable. Lorsqu'une contrainte en matière de réduction d'émissions s'inscrivant dans le cadre de l'Accord de Paris est mise en place⁹, les émissions, certes, diminuent conformément à l'Accord, mais le PIB de la plupart des pays qui imposent cette contrainte tend lui aussi à diminuer légèrement – de 0 à 0,5 % par an¹⁰. Contrairement à la politique commerciale qui soutient la croissance économique globale, cette politique environnementale augmente les coûts pour les secteurs à forte intensité d'émissions, encourageant ainsi l'expansion des secteurs sans émissions et des secteurs renouvelables (et, par conséquent, les investissements dans ces secteurs). Que la croissance globale ralentisse ou fléchisse, l'inégalité des revenus diminue de manière générale dans l'ensemble des ménages, car les secteurs qui sont plus qualifiés et à forte intensité de capital sont également, le plus souvent, plus générateurs d'émissions. L'inégalité entre les pays décroît également, car les pays les plus pauvres, en règle générale, présentent une intensité d'émission plus faible, et sont liés par des engagements plus souples en matière de réduction d'émissions, conformément à cet Accord. La sécurité alimentaire, elle, n'en subit aucun effet.

53. Dans l'ensemble, les incidences économiques, sociales et environnementales associées aux différents scénarios politiques examinés mettent en évidence la complexité et l'importance des arbitrages entre les trois dimensions du développement durable. Les politiques de commerce et d'investissement appuient directement la dimension économique, y compris la réduction de la pauvreté (objectif 1 du développement durable) et la sécurité alimentaire (objectif 2). Parallèlement, il semble également que la libéralisation du commerce et de l'investissement tend à accroître les inégalités entre les différents types de ménages (objectif 10) et, dans une moindre mesure, entre les pays. De même, les politiques de libéralisation du commerce et de l'investissement se traduisent généralement par une augmentation des émissions de gaz à effet de serre (objectif 13), à moins que des politiques complémentaires ne soient définies.

54. Cependant, les résultats montrent aussi clairement que a) l'augmentation d'entraves au commerce et à l'investissement ne permet pas de réduire les inégalités sociales à l'intérieur des pays et entre les pays, car il existe d'autres forces plus puissantes qui sont en jeu, telles que la technologie et la répartition actuelle des ressources à l'intérieur d'un pays donné entre les ménages et les secteurs d'activité, d'où une inégalité des revenus; et b) le protectionnisme commercial se traduit généralement par une moindre sécurité alimentaire et une plus grande sous-alimentation.

⁹ FCCC/CP/2015/10/Add.1, annexe.

¹⁰ Si les contraintes de croissance positive du PIB sont incluses comme dans le modèle de référence, la contrainte en matière de réduction d'émissions entraîne des pertes importantes dans les secteurs à forte intensité d'émission et accroît la dépendance de l'économie à l'égard des secteurs sans émissions et des énergies renouvelables, ce qui permet d'atteindre l'objectif de croissance du PIB.

55. En revanche, les compromis entre, d'une part, commerce et investissement en tant que moteurs de la croissance économique et, d'autre part, la nécessité de protéger l'environnement semblent être beaucoup plus clairs et plus solides dans l'ensemble que les compromis socioéconomiques. Une augmentation des activités économiques entraînera une dégradation accrue de l'environnement, à moins que des technologies de production (et de consommation) plus propres et plus efficaces ne soient mises en place en parallèle. Les politiques commerciales et d'investissement qui encouragent le commerce et l'investissement dans ces technologies peuvent être le meilleur moyen de protéger l'environnement sans sacrifier la croissance et ses avantages socioéconomiques.

D. La voie à suivre et les questions à examiner par le Comité du commerce et de l'investissement

56. Dans le présent rapport, le secrétariat propose aux responsables politiques de la région Asie-Pacifique une boîte à outils synthétique qui recense les mesures, politiques et initiatives pouvant être prises au niveau des pays ou au niveau régional ou mondial pour promouvoir le commerce et l'investissement en tant que moteurs essentiels de la croissance économique et les mettre au service du développement durable au moyen de diverses politiques ciblées et complémentaires.

57. Sur la base de l'analyse effectuée et compte tenu des objectifs déjà fixés dans le Programme 2030, de nombreuses mesures en matière de commerce et d'investissement susceptibles d'être prises au niveau régional sont recensées dans le présent rapport. Il s'agit des mesures suivantes:

a) Faciliter l'adoption de régimes de promotion de l'investissement pour les pays les moins avancés de la région Asie-Pacifique, en identifiant les mesures et les critères spécifiques qui pourraient être utilisés par les pays développés de la région pour encourager l'investissement en matière d'IDE dans les pays les moins avancés. Cette mesure pourrait être appuyée par le Réseau Asie-Pacifique de l'investissement étranger direct¹¹.

b) Recenser les produits et services respectueux de l'environnement à des fins de réduction des droits de douane par les pays de la région Asie-Pacifique¹². Cette approche consistant à dresser des listes de produits et de services à libéraliser et dont le commerce favoriserait grandement la réalisation du développement durable peut être élargie aux divers objectifs de développement durable sectoriels, tels qu'en matière de santé (objectif 3) ou d'éducation (objectif 4).

c) Promouvoir l'harmonisation et l'utilisation des normes internationales dans l'établissement de mesures sanitaires et phytosanitaires ainsi que de normes de produits. Ces mesures non tarifaires jouent un rôle important dans les efforts visant à protéger la santé humaine et animale, la sécurité et l'environnement. Le fait de s'assurer qu'elles sont harmonisées entre les pays de la région Asie-Pacifique réduirait les coûts de mise en

¹¹ Comme l'a envisagé la cible 17.5 des objectifs de développement durable. Voir également https://unohrrls.org/custom-content/uploads/2015/07/Strengthen_Invest_Promotion_Regimes_FDI_LDCs.pdf.

¹² Cela s'ajoute à la réduction des droits de douane appliqués aux importations en provenance des pays les moins avancés, comme cela est spécifiquement envisagé dans l'objectif 10 des objectifs de développement durable. La Coopération économique Asie-Pacifique, l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et d'autres organisations ont dressé diverses listes de biens environnementaux. Voir, par exemple, www.intracen.org/uploadedFiles/intracenorg/Content/Publications/AssetPDF/EGS%20Ecosystems%20Brief%20040914%20-%20low%20res.pdf

conformité et leurs effets en tant qu'obstacles au commerce, tout en préservant leurs avantages sociaux et environnementaux¹³.

d) Renforcer la capacité de négociation d'accords commerciaux préférentiels assortis de dispositions sur le développement durable. Les accords commerciaux préférentiels – y compris les accords de partenariat économique – comportent de plus en plus souvent des dispositions environnementales et sociales (ou sur le travail). Bien que la capacité des économies en développement à négocier ces dispositions complémentaires soit importante pour mettre le commerce et l'investissement au service du développement durable, cette capacité fait souvent défaut¹⁴.

e) Élaborer des lignes directrices et des dispositions types d'accords commerciaux préférentiels sur la façon d'atténuer et de partager les coûts d'ajustement commercial entre ceux qui en bénéficient et ceux qui en subissent les effets défavorables au sein des économies commerciales et entre elles. L'évaluation des coûts socioéconomiques liés aux nouveaux accords de commerce et d'investissement dès le départ, et l'intégration de mesures compensatoires dans les accords permettraient de réduire les coûts globaux et de renforcer la confiance du public à l'égard des avantages du commerce et de l'investissement¹⁵.

f) Partager les bonnes pratiques et les enseignements tirés de la rationalisation des procédures réglementaires en matière d'importation, d'exportation et de transit, y compris, mais sans nécessairement s'y limiter, celles qui sont envisagées dans l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce et dans l'Accord-cadre de la CESAP sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique.

g) Mettre en place un mécanisme régional de financement du commerce pour faciliter l'intégration des microentreprises et des petites et moyennes entreprises dans les réseaux régionaux et de production. L'accès au crédit demeure le principal obstacle mentionné par les petites et moyennes entreprises au nombre des raisons pour lesquelles elles n'ont pas d'activités commerciales internationales.

h) Collaborer à la collecte de données plus précises en matière de commerce et d'investissement et de données socioéconomiques et environnementales correspondantes, telles que les données ventilées par sexe au niveau de l'entreprise concernant la propriété, la production, le commerce et les émissions, afin de comprendre mieux encore les équilibres à trouver entre le commerce, l'IDE et les trois dimensions du développement durable.

58. Le Comité souhaitera peut-être examiner ces recommandations et d'autres qui figurent dans le présent rapport, en particulier en ce qui concerne le rôle de la CESAP dans leur mise en œuvre.

¹³ Voir <http://unctad.org/en/pages/PublicationWebflyer.aspx?publicationid=1474>.

¹⁴ Voir <http://e15initiative.org/wp-content/uploads/2015/09/RTA-Exchange-Sustainability-Provisions-Draper-et-al.-Final.pdf>.

¹⁵ Voir https://www.wto.org/english/news_e/news17_e/igo_10apr17_e.htm.